



Décision cour d appel

Par Ninjay

Bjr j ai fais appel d une décision de justice
La cour d appel déclare ma plainte recevable en la forme
Et confirme l ordonnance référé
Que signifie cette décision
Merci pour votre réponse

Par yapasdequoi

Bonjour,
Ceci signifie que la première décision est confirmée.
Faites relire le texte complet à votre avocat.